



## Pourquoi organiser un débat public ?

L'organisation d'un débat public permet de garantir un droit : celui de toute personne d'être informée des projets qui impactent son environnement et de pouvoir participer à l'élaboration de la décision. Les responsables des grands projets et programmes ayant un impact sur l'environnement saisissent la Commission nationale du débat public (CNDP) qui décide, si nécessaire de l'organisation d'un débat public. EDF, responsable du projet de Technocentre, a saisi de façon volontaire la CNDP.

### QUI ORGANISE LE DÉBAT ?

La CNDP est l'autorité indépendante garante du droit de toutes et tous d'être informés et de participer aux décisions. Elle en a délégué la préparation et l'animation à une commission particulière, dont les membres sont nommés par la CNDP. Représentants de la société civile, ces membres sont neutres vis-à-vis du projet et indépendants à l'égard du responsable de projet, et travaillent de façon collégiale.

### DE QUOI DÉBAT-ON ?

Le débat public se situe en amont du projet, à un moment où il n'est pas décidé et où l'on peut débattre du « pourquoi » : questionner son objectif et son opportunité, et du « comment » – les caractéristiques du projet. Tout est ouvert, rien n'est joué.

### LE DÉBAT, ET APRÈS ?

Deux mois après la fin du débat, la commission particulière du débat publiera un compte rendu, qui exposera de manière neutre et exhaustive tous les arguments qui auront été exprimés au cours du débat, à travers les différentes modalités dédiées. Ce compte rendu formulera également des recommandations au responsable du projet, EDF pour la prise en compte de la parole des publics. Un bilan du débat, rédigé par le président de la CNDP, sera également publié. Les porteurs du projet ont l'obligation de répondre à toutes les propositions et d'indiquer ce qu'ils en retiennent ou non, et pourquoi.

## COMMENT S'INFORMER ET PARTICIPER ?



En consultant la documentation sur le projet et ses enjeux et en suivant l'**actualité du débat**



En participant aux **événements du débat** : réunions publiques, visites, ateliers, points contacts...



En **déposant vos questions**, avis et propositions sur la plateforme participative



En rédigeant un **cahier d'acteurs** (associations, entreprises, collectivités...)



En **contactant la commission** :

**Par téléphone (appel gratuit) :**  
0805 38 00 86

**Par mail :** [equipe.fessenheim@debat-cndp.fr](mailto:equipe.fessenheim@debat-cndp.fr)

**Par voie postale :**

Pépinière d'entreprises La Ruche  
commission particulière du débat public  
Projet Technocentre à Fessenheim  
1 rue de l'Europe - 68740 Fessenheim

Retrouvez toute l'information sur notre site



[www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim](http://www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim)



© CNDP



## Technocentre, projet d'usine de recyclage de métaux très faiblement radioactifs

**dp**  
DÉBAT PUBLIC  
PROJET TECHNOCENTRE À FESSENHEIM

Informez-vous et participez au débat public

du 10 octobre 2024 au 7 février 2025

ORGANISÉ PAR

**LA** commission nationale du débat public **CNDP**



## Pourquoi ce débat public ?

**Ce projet serait le premier projet de valorisation de déchets TFA en France. Il soulève donc de nombreuses questions qui abordent son opportunité :**

## Le projet Technocentre

EDF projette de réaliser et d'exploiter sur le territoire de Fessenheim (Haut-Rhin) le « Technocentre », usine destinée au recyclage de métaux très faiblement radioactifs (TFA) issus du démantèlement des installations nucléaires et de la maintenance du parc de production.

Aujourd'hui, ces métaux sont envoyés au Cires (Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage), géré par l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), dans l'Aube, pour y être stockés définitivement.

L'opportunité de valoriser ces métaux a été identifiée dans le cadre du 5<sup>e</sup> Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) 2022-2026. La réglementation française a ainsi été harmonisée avec celle d'autres États membres de l'Union européenne en février 2022.

EDF identifie qu'une part significative des métaux issus de la maintenance et du démantèlement des installations nucléaires présente un niveau de radioactivité faible et pourrait être valorisée. Il estime à 500 000 tonnes le gisement français dans les quarante ans à venir.

Le processus industriel repose sur la fusion des métaux dans un four à arc électrique à 1650 ° C. Les produits sortant du Technocentre prendraient la forme de lingots de fonte ou d'acier conventionnel d'une vingtaine de kilos destinés à l'industrie métallurgique. Les déchets résiduels seraient traités dans les filières dédiées.



## INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX ÉVÉNEMENTS DU DÉBAT ET DONNEZ VOTRE AVIS

### INSTALLATION DU DÉBAT

**10 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE 2024**

#### Réunion publique

**Lundi 14 octobre à 18 h 30** à Fessenheim (L'Escale - salle Fess'tival) et retransmission en direct

#### Atelier-webinaire sur le processus décisionnel du projet

**Jeudi 17 octobre à 19 h** en visioconférence

### DÉPLOIEMENT DU DÉBAT

**4 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2024**

#### Visites de sites

**Jeudi 7 novembre** : site du Cires (Aube)

**Samedi 16 novembre** : site projeté du Technocentre à Fessenheim et son environnement

#### Rencontres thématiques

**Mercredi 27 novembre** à Volgelsheim : Atelier « santé publique et impacts environnementaux du projet »  
**Mercredi 11 décembre** à Biesheim : Atelier « aménagement du territoire, enjeux socio-économiques du projet, transports et mobilité »

#### Des points contacts sur les marchés et les centres commerciaux (Fessenheim, Colmar, Mulhouse)

### APPROFONDISSEMENT ET CONCLUSION

**JANVIER 2025**

Des rendez-vous additionnels pourront être programmés en fonction des enseignements tirés des premières séquences du débat

#### Réunion publique de partage des contributions

**Jeudi 23 janvier 2025** à Fessenheim

D'autres rencontres auront lieu avec les scolaires, les étudiants et en lien avec les initiatives locales.

Les réunions sont accessibles à tous sans condition (l'inscription est recommandée ou obligatoire pour certaines d'entre elles pour des raisons d'organisation).  
Rendez-vous sur le site internet du débat pour en savoir plus :  
[www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim](http://www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim)